

SOCIÉTÉ ACADEMIQUE DE SAINT-QUENTIN

Compte rendu des Séances de 1974

Président : M^e Jacques DUCASTELLE - Vice-Présidents : M. Th. COLLART et M. André POURRIER - Secrétaire Général : M. Jean AGOMBART - Secrétaire-Adjointe : M^{me} LABBE - Trésorier : M^e Paul LEMOINE - Trésorier-Adjoint : M. Georges DUPORT - Bibliothécaire et Secrétaire administratif : M^e Jacques DUCASTELLE - Musée, Groupe de Sauvetage et Archéologique : M. André POURRIER.

JANVIER : M^e Ducastelle présente le recueil de documents sur Saint-Quentin édité par la Société Académique. Les reproductions de gravures et d'estampes, les photographies jalonnent l'histoire de Saint-Quentin de manière claire et agréable. Chacune d'elles est commentée par un texte très simple. Ce recueil, destiné aussi bien aux bibliophiles qu'aux amateurs d'Histoire, obtient, en librairie un succès inattendu. D'autre part, il est très apprécié par les visiteurs de marque auxquels la Municipalité de Saint-Quentin l'offre, en souvenir de leur passage.

M. André Fiette, Maître assistant à l'U. E. R. des Lettres et Sciences humaines à la Faculté d'Amiens, présente :

« Une étrange construction : La tour-porche de la basilique de Saint-Quentin »

On s'étonne de trouver, dans le prolongement du vaisseau gothique de la Basilique, non une de ces façades tripartites qui font ailleurs la gloire des grandes cathédrales, mais une robuste tour à usage de porche et de clocher. Lorsque la nef vint la rejoindre et s'y appuyer, à la fin du XV^e, cette tour se trouvait plantée là depuis près de trois cents ans. Ce solide bloc de 17 mètres sur 12 mètres date probablement de 1195-1200.

L'érection de cette tour se présente-t-elle comme le dernier acte architectural d'un chantier « roman » ou comme le premier acte du chantier « gothique », ne précédant que de quelques années la construction des parties basses du chœur à situer entre 1205 et 1220 ? Quoi qu'il en soit, cette tour suppose des intentions étrangères aux schémas nouveaux de l'architecture gothique. On peut la juger comme insolite, et lors de sa construction comme l'expression attardée d'un passé plusieurs fois séculaire. Elle se rattache à toute une tradition née aux temps carolingiens.

Des ouvrages spécialisés dressent le catalogue des structures comparables, mais il est difficile de retrouver la fonction de ces tours-porches. Des éléments d'explications apparaissent dans le champ culturel et religieux de l'époque carolingienne. Y-a-t-il continuité d'intention entre les tours carolingiennes et la tour-porche de la fin du XII^e? Tout porte à le croire. Ce serait alors pour conserver des usages liturgiques quasi « immémoriaux ».

Les savantes considérations de M. André Fiette sur les croyances de l'époque carolingienne, puis le développement de la liturgie pascale expliquent la structure verticale de la tour-porche. Ce sanctuaire occidental du monument était-il porteur du sens le plus mystérieux et le plus efficace de la religion chrétienne ?

M. Fiette conclut « qu'on ne peut oublier les incertitudes, les lacunes, les distances de temps entre la tour carolingienne citée et la tour-porche aujourd'hui encore debout mais l'on devine — et c'est beaucoup — la richesse du passé de la collégiale entre le VII^e et XII^e. Et c'est un des mérites actuels de la tour-porche que de permettre, bien qu'elle n'en soit qu'un écho lointain, d'en rêver avec le regret aussi d'en savoir tout le détail perdu. »

FEVRIER : M. Bacquet, architecte, offre son œuvre fondamentale : un manuscrit terminé en 1939. Il contient une remarquable documentation historique et descriptive sur la Basilique. M. Edmond Petit en a établi la table des matières.

M. Drubigny, Directeur des Affaires Culturelles à Saint-Quentin expose la structure de son service dont le but est de promouvoir toutes activités culturelles nouvelles et de coordonner celles qui existent.

M. Boutinot, Conseiller biologiste auprès du Préfet de l'Aisne parle des «*Marais d'Isle : Un site à protéger.* »

De tous temps, l'homme s'est acharné à supprimer les marais afin d'accroître la production, de faciliter les communications, de combattre des dangers de maladies dues aux étendues d'eau morte. A Saint-Quentin, des vastes marais d'autrefois, il ne reste plus qu'une enclave restreinte, mais intacte : les marais d'Isle. Ceux-ci sont un des hauts lieux de la botanique, une réserve d'animaux sédentaires, un refuge pour les migrants. Il faut conserver ce biotope.

M. Boutinot énumère les plantes qui font de ce lieu une station botanique de grande réputation. Station zoologique privilégiée, ces marais constituent une réserve très riche de mammifères, oiseaux, batraciens, reptiles, poissons, insectes. Les migrants y trouvent la paix et la nourriture.

Une telle richesse végétale et animale existe parce que ces marais ne sont pas fréquentés par l'homme. Il est souhaitable qu'ils constituent une réserve intégrale pour assurer la survie des espèces. Pour que l'homme s'enrichisse au contact de la Nature sans nuire à celle-ci, le conférencier propose la création d'un sentier périphérique avec installation de postes d'observation (huttes, bancs), pose de mangeoires et de boîtes nichoirs pour attirer les oiseaux et suivre l'évolution des couvées. Ainsi Saint-Quentin disposerait d'une pittoresque promenade d'initiation à la Nature ; l'édition d'une « Maison de la Nature » permettrait l'organisation d'expositions, de conférences, le dépôt de fichiers, d'herbiers photographiques. Ainsi une véritable protection de la Nature s'allierait à une œuvre éducative.

MARS : M. Henri Dufrenelle, comte de Bousies, lit son étude sur
La noblesse ancienne

La noblesse ancienne est dite immémoriale, parce que ses origines échappent au souvenir des vivants. Pourtant la Bible nous rappelle ces origines, fondées sur la Parole de Dieu. Dès l'aube de l'humanité, « le Chef est d'une race élue, et sa parentèle fournit, en effet, les premiers de ses représentants ». M. Dufrenelle cite de nombreux versets de la Bible, il montre la succession ininterrompue de rois garantie par Dieu, dont le personnage culminant sera Jésus-Christ à son retour. On pourrait croire que l'Eternel a failli à sa promesse, car vers l'an 585 av. J.-C. mourut Sédécias de Juda, le dernier des rois assis sur le trône de David, et avec lui périrent tous ses fils ; mais un examen attentif des Ecritures révèle que les filles du Roi furent sauvées et, par elles, la postérité fut assurée. Leurs descendants se trouvaient parmi les Francs lorsque ceux-ci, depuis les bords du lac Asphaltite (la mer noire) gagnèrent l'Europe, par des voies que nous précise la toponymie. — Selon la parole de l'Eternel, « David ne manquera jamais d'un successeur assis sur le trône de la Maison d'Israël ». — C'est la lignée des Mérovingiens et de leurs cousins hainnuyers, et pippinides, que continuèrent les dynasties des familles royales qui ont gouverné, certaines encore de nos jours, les nations occidentales.

Pendant longtemps, jusqu'au XIII^e siècle, le recrutement des suivants d'armes et des conseillers fut restreint aux descendants, par les femmes, de la famille royale. Cette oligarchie forma l'aristocratie de l'authentique noblesse, fondée sur le caractère sacré de ses origines. Ainsi, dès l'antiquité hébraïque, voyons-nous un paradigme de la transmission par les femmes de la Noblesse, comme l'exprima plus tard le droit romain : « partus sequitur ventrem ». Ce principe de transmission par les mères, et par elles seules, fut appliqué tout au long du bas Moyen-Age. Les registres de filiations étaient alors de véritables « matricules ». M. Dufrenelle appuie sa démonstration sur de nombreux exemples.

Vers 1285 parurent les premières lettres d'anoblissement. Elles valurent à l'infini, pour toute la descendance à la fois masculine et féminine, des anoblis, de sorte que la transmission ne se fit plus uniquement selon la règle ancienne, au profit des fils et des filles de mères nobles, et de la descendance des seules filles. Désormais, les deux modes de transmission existèrent parallèlement. Les preuves en abondent.

La transmission de la noblesse par les mères — et par elles seules, — a été longtemps la règle sur de larges espaces de l'Occident. Cette règle n'a été affectée, — sans jamais tomber en désuétude, ni avoir été abrogée — qu'à partir de l'époque où s'introduisit, vers le milieu du XIII^e siècle, l'anoblissement par patentes, et avec lui, la possibilité de la transmission de mâles en mâles et, souvent, bisexuelle.

La pérennité de la noblesse ancienne est un fait. Les droits du sang (geblutrecht) ne se prescrivent jamais, car ils sont de droit naturel ; par conséquent, ils ne peuvent être abolis par l'effet des lois civiles. La noblesse ancienne est inhérente à la nature de celui qui la possède, elle en est inséparable, comme la filiation. Elle ne reconnaît d'autre loi que celle du temps, subsiste en elle-même et par elle-même, ne pouvant se dissoudre qu'avec le sang qui l'entretient et la recèle, rappelle Louis Chérin, juge de la noblesse de France. Elle ne peut se perdre ni par dérogeance, ni par désistement ou proscription, car elle n'est pas soumise aux lois civiles, qui ne sont pas de même nature. Le comte Dufrenelle de Bousies étaye sa communication sur une cinquantaine de références jurisprudentielles.

L'ascendance de chacun, s'il était possible de la poursuivre sur trente-six générations, compte environ 34 milliards d'ancêtres en lignes directes, selon la progression qui double le nombre des ancêtres à chaque génération... alors qu'il y a mille ans, l'Europe tout entière était peuplée d'environ 200 millions d'humains, dont peut-être 80 millions en âge de procréer. Conséquence logique : chacun des êtres vivants en 774 apparaît, en moyenne, 400 fois parmi nos ascendants, les uns beaucoup plus souvent, les autres moins. C'est ce qu'on appelle l'implexus des ancêtres qui démontre une ascendance commune à tous les hommes. M. Dufrenelle conclut son savant exposé : dans la France d'aujourd'hui, la noblesse n'a plus d'effet juridique. Un noble authentique est, dans notre pays, un personnage qui appartient à une famille autrefois noble. Et notre thèse a surtout voulu souligner comment, par les femmes, la noblesse ancienne se diffuse, vers toutes les familles ; à l'instar du salut qui, des juifs, s'est étendu à l'humanité.

AVRIL : M. Yves Flamant parle du « Déboisement de la Forêt de Bohain. »

Le défrichement de la forêt, commencé par les Romains, s'intensifia lorsque les abbayes s'implantèrent dans la région. En Verman-

dois, et plus particulièrement dans la région de Bohain et de Fresnoy, le défrichement reprit sous Louis XIV. Il se termina vers 1860, rompant la ceinture forestière qui entourait Bohain.

La forêt de Bohain rattachait la forêt d'Arrouaise à la forêt des Ardennes, élément nordique des immenses massifs forestiers qui couvraient la Gaule. La Civilisation du Moyen-Age fut celle du bois, abondamment utilisé dans les constructions, l'outillage, le chauffage. La forêt jouait un rôle économique essentiel particulièrement dans l'alimentation.

De la Maison de Luxembourg, la forêt de Bohain passa à Henri IV, puis à Mont-Luc, à la Maison de Mailly de Nesles. En 1860, elle couvrait encore 2.000 ha. Son propriétaire, Maximilien de Bavière la vendit en 40 lots. Dès lors le déboisement libéra des centaines d'hectares où levèrent des récoltes.

M. Robillard, dans « *La Baie de Somme* » évoque le cours sinueux du fleuve côtier, l'histoire de son estuaire et les sentiments poétiques qu'il inspire. Abbeville, autrefois port de mer, envoyait ses pêcheurs jusqu'en Norvège. Des navires chargeaient des bois dans des villages maintenant au milieu des terres, tels Ponthoile, Grand-Laviers, Port-le-Grand. Mais au cours des siècles, l'estuaire s'est comblé et de fertiles pâturages se sont formés et affermis. Autrefois les savons de Marseille, les vins de Bordeaux, les laines d'Espagne, les poissons de Hollande, le plomb, l'étain d'Angleterre encombraient les quais de Saint-Valéry. Aujourd'hui Saint-Valéry demeure exclusivement un site pittoresque.

Terre d'histoire, la région de l'estuaire de la Somme livra des gisements paléolithiques, une pirogue antique. La photographie aérienne y révèle plusieurs centaines de villas romaines. Des abbayes furent édifiées dont celle de Saint-Riquier. C'est à Saint-Valéry qu'en 1066, Guillaume le Conquérant appareilla pour aller conquérir l'Angleterre. Pendant la guerre de Cent Ans, les troupes anglaises débarquèrent maintes fois dans l'estuaire de la Somme. Jeanne d'Arc, prisonnière, le traversa du Crotoy à Saint-Valéry, menée à Rouen.

Le charmant estuaire de la Somme retint des écrivains : Victor Hugo, Jules Verne, Anatole France, Colette... Concluons en rappelant des vers de M^{me} Odette Robillard sur le Hourdel :

- « Bien d'autres sont venus qui ne reviendront pas »
- « D'autres foules viendront, bientôt évanouies »
- « Sur le sable infini où les mouettes crient »
- « La mer effacera le sable de leurs pas. »

MAI : M. Francis Crépin conte *l'Histoire des Campaniles de la basilique de Saint-Quentin - La construction actuelle.*

Sur les combles du grand transept de la Basilique de Saint-Quentin à la suite de nombreuses dévastations qu'a eu à subir l'église, les campaniles se sont succédé depuis le XIV^e siècle.

La première de ces constructions, contemporaine de l'édification du transept, sera détruite par la foudre le 11 avril 1545. On remplace assez vite le campanile disparu par un édifice plus important en 1551. Celui-ci sera fortement endommagé par les Espagnols en 1557, et finalement détruit par un grand incendie le 14 octobre 1669. La reconstruction du nouveau clocher sera terminée, grâce aux dons de Louis XIV, en 1676. Mais il manquait de solidité. Il sera volontairement démolie en 1722, pour des raisons de sécurité. On entreprendra aussitôt, une nouvelle fois, la reconstruction en 1728. Ce quatrième campanile, plus solide, perdra malgré tout, sa flèche pendant la Révolution, et disparaîtra entièrement en 1917.

Actuellement, les travaux de reconstruction du clocher disparu ont une nouvelle fois été entrepris, et ce, sous la direction de M. Berry, architecte en chef des monuments historiques. La future flèche sera la réplique exacte de la construction du XVIII^e siècle. La Basilique pourra ainsi retrouver son vrai visage.

JUIN : M. Raffard de Brienne avait accepté de présenter un exposé sur la science généalogique.

Avec la profonde expérience que nous lui connaissons, il commenta le grand intérêt des recherches des généalogies familiales, les méthodes à utiliser, les sources à exploiter, les joies de découvertes parfois inattendues.

Résumer cette conférence est difficile, car, par le choix délibéré de son auteur, elle s'orienta rapidement vers la formule d'un dialogue avec l'auditoire qui en fut charmé et passionné.

SEPTEMBRE : En l'absence de M^e Ducastelle, la séance est ouverte par M. Pourrier, Vice-Président. Il donne la parole à M. Th. Collart pour sa conférence sur « *Trubert* », fabliau de Douin de Lavesne, Clerc du Vermandois au XIII^e siècle.

La Picardie produisit bon nombre des cent cinquante fabliaux qui constituent une part essentielle de la littérature du Moyen Age. L'un d'eux « *Trubert* », fut écrit par Douin de Lavesne, clerc probablement originaire d'un hameau dépendant de Tugny-et-Pont. Conte en vers, comme les autres fabliaux, « *Trubert* » est une construction fantaisiste de l'imagination. Près de quelques observations psychologiques, de traits de mœurs, il exprime une jovialité truculente, parfois grossière.

Trubert, jeune paysan naïf, habite la forêt de Pontarlie, nom d'un chemin qui unissait « Pont de Tugny » à Harly. Après plusieurs tractations malheureuses, Trubert devient l'amant d'une duchesse. Dès lors, il devient imposteur et retors. Ses aventures se déroulent en un interminable chapelet de ruses souvent brutales, parfois meurtrières. Les fabliaux sont réputés pour leur prosaïsme et leur trivialité. « Trubert » excelle dans ce genre. Il n'en reste pas moins vrai que ce fabliau témoigne de l'imagination débridée de nos aïeux du Moyen Age. M. Th. Collart a analysé et présenté cette œuvre touffue et difficile avec son talent habituel.

En la révélant à ses auditeurs, il a éclairé un des moments du Moyen Age dans notre région, celui où le peuple, dans un esprit de revanche, s'amuse des mésaventures des nobles, marchands, chevaliers, chapelains.

OCTOBRE : M^e Ducastelle donne une conférence illustrée de nombreuses diapositives sur :

« *La Corse antique et moderne, insolite et merveilleuse.* »

Sans omettre de présenter les hauts lieux touristiques de « l'Île de Beauté », le conférencier insiste sur la richesse des vestiges archéologiques et l'originalité d'un patrimoine artistique souvent méconnu. Il révèle notamment à l'assistance l'intérêt remarquable de nombreuses chapelles et églises d'architecture romane.

OCTOBRE : Le 13 octobre, la Société Académique s'est transportée au Quesnoy, à Bavay et à Solre-le-Château.

Au Quesnoy, les sociétaires visitèrent les fortifications conçues par Vauban. Les étendues d'eau qui en renforçaient l'efficacité leur confèrent une grande sérénité. La place-forte résista peu aux troupes de la Première République. En 1918, les Néo-Zélandais en franchirent les remparts à l'aide d'échelles, procédé Moyenâgeux contrastant avec les armes utilisées au cours d'une guerre moderne.

A Bavay, M. F. Duriez, animateur du service éducatif, présente le site gallo-romain. Huit chaussées partaient de la capitale des Nerviens. La ville connut, de 30 avant J.-C. à l'an 14, puis sous les Antonins, une ère de prospérité qui se continua jusqu'au III^e siècle. Mais c'est du II^e siècle que date l'ensemble monumental mis à jour à Bavay : la Basilique, le cryptoportique, le Portique... Les ruines et les objets rassemblés au Musée permettent de se faire une idée de la vie quotidienne dans les premiers siècles de notre ère.

A Solre-le-Château, l'exposition des trésors des sanctuaires et chapelles de l'Avesnois, d'une richesse exceptionnelle, présentait des pièces rares dont la crosse de Sainte-Aldegonde, la chasuble

« aux perroquets » du VII^e siècle, le reliquaire du voile de Sainte-Aldegonde, en argent doré, émaillé et en cristal de roche. De ces richesses historiques et artistiques du Nord de la France, trop souvent méconnues, les Sociétaires conservèrent un inoubliable souvenir.

NOVEMBRE : M^e Paul Lemoine retrace la vie du général Legrand-Girarde, né à Saint-Quentin en 1857, personnage trop oublié quoiqu'une rue de la ville porte son nom. Edmond Emile Legrand-Girarde fut formé par sa mère, personne érudite, douée d'une forte personnalité. Il séjourna avec elle en Angleterre en 1870-1871. Au cours de ses brillantes études, il entra à l'Ecole Polytechnique avec dispense d'âge. Après un séjour dans le Génie, il professa le cours de fortification à l'Ecole Militaire de Saint-Cyr. Officier d'ordonnance du Ministre de la Guerre, il part ensuite en 1895 pour Madagascar où il gagne son quatrième galon. En 1897, il est attaché à la personne du Président de la République. En 1899, il commande le génie du corps expéditionnaire français envoyé en Chine pour maîtriser la révolte des Boxers. Général de Brigade en 1906, Général de division en 1910, il est nommé sous-chef d'Etat-Major de l'Armée en 1912. En 1913, il participe très activement à l'élaboration de la loi de 3 ans. Puis il commande le 21^e C. A. dont le siège est à Epinal. Dès le début de la guerre de 1914-1918, il déploie une activité considérable à la tête du 21^e C.A. Après une sérieuse altercation avec son supérieur, le général de Langle de Cary, il est relevé de son commandement. En 1915, il obtient le commandement de la 27^e division qui monte à Verdun. Ses régiments ne « reculeront jamais d'une semelle ». Mais la santé du général a été altérée au cours de ces combats. On dut le relever de son commandement et l'évacuer. En septembre 1918, miné par son mal, le Général Legrand-Girarde doit abandonner définitivement le service actif. En 1920, il est promu Grand Officier de la Légion d'honneur. Les ouvrages du Général sont déposés à la Bibliothèque de la Société Académique de Saint-Quentin :

- Travaux faits à l'Ecole de Guerre sur la guerre de 1870-1871 en Picardie ;
- une plaquette sur l'organisation du Génie au 18^e siècle ;
- un ouvrage sur le Génie à Madagascar (1895-1896) ;
- un ouvrage sur le Génie en Chine (1900-1901) ;
- un ouvrage sur Turenne en Alsace (1674-1675) ;
- un compte-rendu sur les opérations du 21^e C. A. en août et septembre 1914 ;
- et un « Carnet de Souvenirs du Général Legrand-Girarde » publié par sa veuve.

Les armes et les décorations du Général Legrand-Girarde confiées à la ville de Saint-Quentin, sont exposées dans une salle du Musée.

DECEMBRE : M. Gérard Miel donne une conférence sur « *L'Etrurie religieuse* ».

En parcourant la Toscane, les touristes ressentent la présence d'une vieille et étrange Civilisation : celle de l'Etrurie qui s'épanouit sur cette terre, voilà deux millénaires et plus.

Plus mystérieuse que l'antique Egypte, l'Etrurie n'a pas encore livré le secret de sa langue dont de rares mots seulement sont connus. Née au VII^e siècle avant J.-C., elle se fondit dans la République Romaine après avoir dominé la Rome des Rois. Des fragments de son histoire sont relatés par des auteurs latins écrivant quelques siècles plus tard ; encore manquèrent-ils d'objectivité car Rome et l'Etrurie se combattirent longtemps. L'archéologie livre les plus sûres connaissances que nous possédions sur les Etrusques. La société étrusque, pénétrée de religion, en tire tous ses rythmes de vie. Les Romains assimilèrent les croyances étrusques qui, mêlées à celles des Grecs constituèrent leur propre religion. Ainsi sommes-nous renseignés sur la religion étrusque.

A cette nation d'abord agreste, la religion enseignait l'art de limiter les champs et les cités. Tout entières tournées vers la divination, ses pratiques rituelles révélaient aux humains les menaces et les désirs des dieux. Le mode de divination étrusque par excellence fut l'haruspice, ou examen du foie des victimes. Le foie passait, dans l'antiquité, pour le siège de la vie.

Un foie en bronze trouvé dans les fouilles étrusques de Plaisance et nommé par les étruscologues le « foie de Plaisance », constitue un document pour saisir cette pseudo science religieuse. Ce foie constitue un aide-mémoire à l'usage des haruspices ou devins.

Dans certains recueils, la religion étrusque rassemblait de nombreux préceptes régissant la vie des hommes et des Etats ; d'autres fixaient la science nécessaire à la conduite de l'homme dans l'autre monde. Cependant les pratiques religieuses étrusques ont peu de portée métaphysique, théologique ou morale. Elles sont surtout attachées aux règles qui doivent gouverner les rapports entre les hommes et les divinités, règles codifiées et strictes.

L'étruscologie ou étude de la Civilisation étrusque appelle les chercheurs, archéologues, linguistiques, historiens de toutes sortes à la découverte d'un domaine encore inconnu. La mystérieuse Etrurie, tant par le rôle qu'elle joua dans la Rome Antique que par le commerce qu'elle entretint avec les peuples vivant alors sur notre territoire et dont témoigne le trésor de Vix, suscite un très vif intérêt.